




# Chamrousse

Journal municipal de Chamrousse



**Enfin les travaux !**



**Dossier : budget 2013**

Avril 2013 • Numéro 12



## SOMMAIRE

2

Editorial

3-5

Dossier : Budget 2013

- Interview de Fabien Bessich
- A propos du site sommital de La Croix

6

Régie Remontées Mécaniques

- Bilan transitoire

7

Office de tourisme

- Bilan provisoire
- Evènements de la fin de saison

8

Les évènements de l'été

Le Journal municipal de Chamrousse est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse  
35, place des Trolles - 38410 Chamrousse  
<http://www.mairie.chamrousse.com>

Directeur de la publication : Jacques Guillot  
Rédactrice en chef : Véronique Thillet  
Photos : Office de Tourisme, sauf désannonce.  
Rédaction : Danielle Chanet  
Maquette : A. Berger / E. Chartier  
Réalisation : Cervocom - 09 52 67 81 49

ISBN : 978-2-916813-04-2 - Dépôt légal : Décembre 2012  
1 500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Notre-Dame



En cette fin de mandat, avec les élus du Conseil municipal qui ont soutenu le projet, nous sommes particulièrement satisfaits de voir enfin se concrétiser les travaux d'aménagement du site sommital de La Croix.

Je le suis d'autant plus qu'ils interviennent après la réalisation du lac de la Grenouillère, du lotissement des Roches-Vertes, du remplacement du téléphérique par le télécabine, de la transformation de l'ex-gare de départ, et de la réhabilitation du télésiège de La Bérangère (au total plus de vingt millions d'euros d'investissements).

Ces investissements indispensables à la dynamique économique ont pu être inscrits au programme de ces cinq dernières années grâce à la rigueur de notre gestion financière et à la mutualisation des moyens.

Nous avons en effet réussi à stabiliser les dépenses de fonctionnement, à dégager depuis deux ans un excédent conséquent et à redresser les finances des remontées mécaniques grâce au passage en Régie de cette entité.

De plus, la vente des parcelles du lotissement des Roches-vertes, dont les travaux ont été financés sur les fonds propres la commune, génère aujourd'hui les ressources nécessaires à nos investissements futurs.

Forts de ces résultats, nous abordons le portage financier des travaux de la Croix sur une base saine, avec de surcroît un budget 2012 excédentaire. A terme, ce projet sera autofinancé par les revenus locatifs, les subventions obtenues et une partie des produits de la vente des parcelles du lotissement.

Quant à la fiscalité, nous avons pris l'engagement de la contenir et de ne faire qu'une augmentation d'impôt sur la durée de ce mandat. Cette augmentation a eu lieu en 2010. En 2013, conformément à nos engagements la contribution des Chamroussiens aux impôts locaux sera maintenue (hors augmentation des bases fixées par l'État).

La nouvelle répartition des taxes intercommunales dédiées à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères nous donne en effet l'opportunité de modifier le taux de la taxe foncière sur le bâti de 2,17% sans que les propriétaires Chamroussiens ne voient leurs contributions totales (Commune, Communauté et Département) augmenter. Cette restructuration de la fiscalité communale permettra à la collectivité de bénéficier d'une capacité nouvelle d'autofinancement.

Je vous invite à lire dans le dossier qui suit, l'articulation de ce budget 2013. ▶

Le Maire, Jacques Guillot

# une gestion rigoureuse, des projets ambitieux et de la maîtrise toujours et encore...

Le 19 mars dernier était voté le budget 2013 de la commune.

Point d'orgue de la vie municipale,

le budget traduit la qualité de la gestion financière de la commune.

Fabien Bessich, premier adjoint en charge des finances, nous commente ce budget.

## Quels commentaires vous inspirent le budget 2013 ?

Notre commune connaît depuis plusieurs années une situation financière satisfaisante, tout en offrant un service de qualité aux habitants et en développant les moyens nécessaires à une politique touristique indispensable à l'économie de la station. En témoignent les réalisations de ce mandat : Lac de la Grenouillère et lotissement des Roches Vertes. Aujourd'hui, nous sommes également en capacité de financer l'aménagement du site sommital de la Croix. Les travaux vont donc démarrer.

Ces projets majeurs ont pu être engagés malgré des charges supplémentaires et des recettes en baisse. Rappelons en effet qu'afin de participer au redressement financier de la Régie Remontées Mécaniques, le conseil municipal a voté pour 2013, une redevance annuelle provenant de la Régie de 500000 €, soit une baisse de 120000 € par rapport à 2012.

Quant aux dépenses de fonctionnement, notre stratégie de mutualisation des personnels et des locaux porte aujourd'hui ses fruits et nous permet de réaliser de sensibles économies de gestion.

Cette année encore, notre budget confirme ainsi la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un compte administratif 2012 qui permet de dégager un excédent de 338000 €.

## Quels sont les effets de l'intercommunalité sur la fiscalité locale des Chamroussiens ?

Depuis 2010, la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCG) exerce la compétence « Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers » sur l'ensemble de son territoire. Ce service était financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont le taux était fixé par chaque commune.

Pour Chamrousse, ce taux de 11,06 % permettait de couvrir entièrement les frais du service sur la station.

La communauté de communes a décidé d'uniformiser, à terme, les taux de la TEOM sur l'ensemble des 47 communes du territoire. En 2013, ce taux a été fixé à 4,70%. Il sera appliqué à Chamrousse dès cette année.

Cependant, la TEOM ne suffit pas à couvrir le coût réel du service de collecte et de traitement des déchets ménagers. La CCG a donc fait le choix de créer, pour 2013, une nouvelle taxe sur le foncier bâti. Cette taxe a été fixée à 3,06%.

## Au final, le montant global des impôts locaux va-t-il changer pour les Chamroussiens en 2013 ?

Conformément à notre engagement de maîtriser la fiscalité, la contribution à l'impôt local des Chamroussiens sera identique à celle de 2012.

En effet, la commune a choisi de bénéficier de l'opportunité offerte par la baisse de 4% de la TEOM pour rééquilibrer le taux communal de la taxe foncière. Ce taux va ainsi passer de 27,10% à 29,27%.

Au final, le montant de la taxe foncière (intégrant la TEOM) n'augmentera pas. Il est même susceptible de diminuer de quelques euros.

Quant aux locataires, du fait de la baisse de la TEOM, ils vont voir leurs charges diminuer de façon sensible (rappelons que le taux communal de la taxe d'habitation reste constant).

Cette option est une opportunité pour la commune de garder une marge de manœuvre budgétaire, afin de faire face aux diminutions annoncées des dotations de l'État ou à l'aménagement des rythmes scolaires.

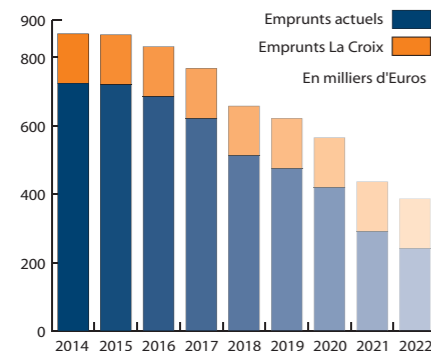
Cette option pourrait aussi permettre de réfléchir à de nouveaux projets au profit de la vie économique et touristique de notre commune telle que l'acquisition du bâtiment des VFD. En effet, le Conseil Général (propriétaire de cette friche située en plein cœur de la station) souhaite vendre ce patrimoine. La commune pourrait s'en porter acquéreur et obtenir un portage financier par la Communauté de Communes, permettant ainsi d'engager rapidement les premiers travaux comme l'installation de consignes pour les skieurs.

# DOSSIER BUDGET 2013

## Quel est le niveau de l'annuité de l'emprunt de la commune aujourd'hui?

L'annuité de notre emprunt s'élève à environ 800 000 €. Nous aurons une chute de cette annuité de 200 000 € entre 2017 et 2018.

L'emprunt nécessaire au financement de l'aménagement du site de la Croix va générer une annuité supplémentaire de 180 000 € à partir de 2014.



Rappelons que la recette induite par la redevance de location du restaurant viendra en déduction de cette charge.

## Quel est l'impact des évolutions de la législation sur les finances locales?

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement afin de redresser les comptes publics, l'ensemble des collectivités (communes, intercommunalités, départements et régions) verront leurs dotations baisser à compter de 2014. Certaines collectivités ont déjà procédé à des coupes budgétaires.

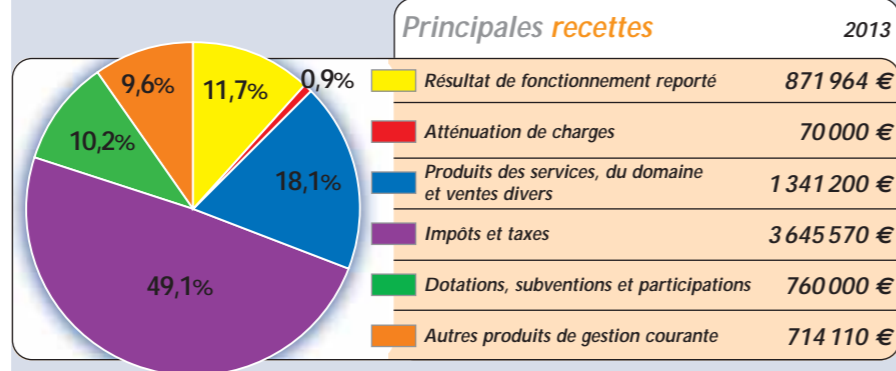
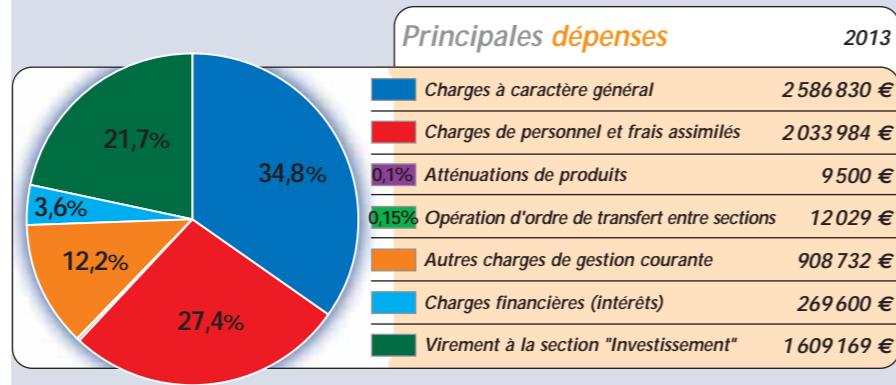
Un exemple, le Conseil Général de l'Isère a réduit entre autres, ses subventions aux communes dans le cadre de sa politique d'accueil de la petite enfance... Conséquence pour notre budget: 50 000 € par an de recettes en moins pour l'aide au fonctionnement des Marmots.

Mais une bonne vision des finances communales consiste également à anticiper ces évolutions qui nous pénalisent.

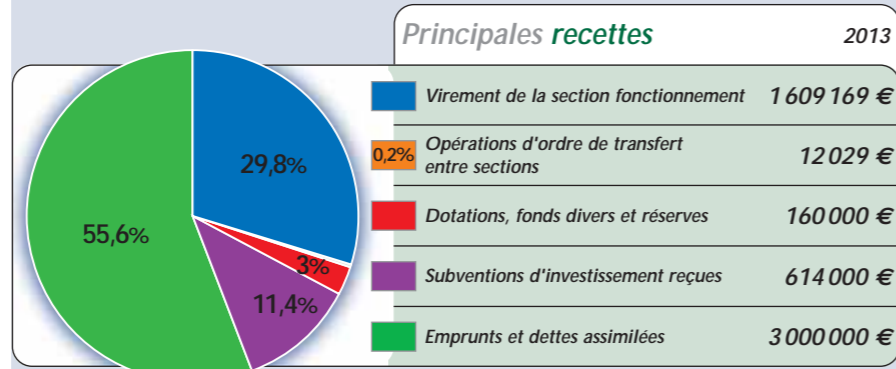
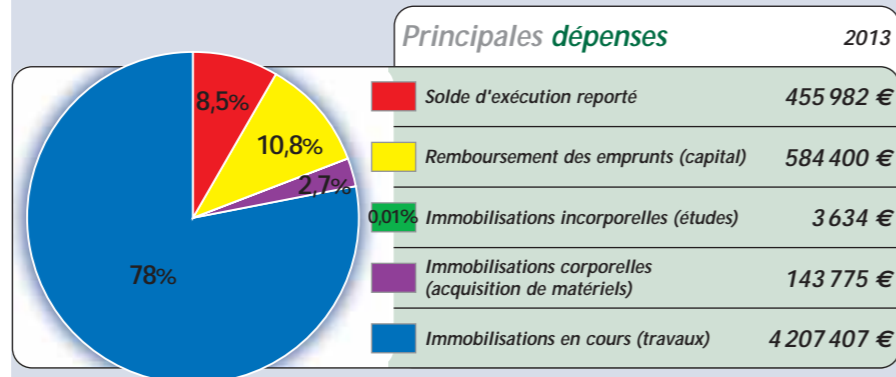
En conclusion je dirai que grâce à la gestion rigoureuse du budget depuis plusieurs années nous avons réussi à maîtriser nos finances tout en réalisant de grands projets pour Chamrousse. La volonté des élus est de poursuivre dans cette voie. ▶

→ Budget principal : 12 825 042 €

→ Fonctionnement : 7 429 844 €



→ Investissements : 5 395 198 €



## A propos du site sommital de La Croix



**L'aménagement du site sommital de la Croix va démarrer à la fin du mois de mai avec les travaux du restaurant d'altitude et de ses abords. Cette réalisation cruciale en terme d'attrait touristique de la station a pris du retard, rappelez-nous les faits?**

Ce programme est né en 2010 suite aux conditions fixées dans les autorisations administratives de la construction de la télécabine. Ce projet, retenu au terme d'un concours d'architectes, répond en tout point aux contraintes d'intégration dans le site imposées par les Bâtiments de France.

Le coût d'objectif des travaux avait alors été fixé à 2 950 000 € HT, les appels d'offres lancés au printemps 2011 se sont avérés très supérieurs à cette estimation.

Afin de rester conformes aux évaluations initiales et de rationaliser les coûts, les élus ont donc travaillé pendant une année, en collaboration avec le cabinet d'architectes. Le travail a porté notamment sur l'optimisation des surfaces des cuisines et des aires de circulation du public. Les surfaces de restauration n'ont pas été modifiées.

Les élus ont validé ce projet optimisé en mars 2012 et le deuxième appel d'offres a été lancé.

Le montant des travaux, validé par le conseil municipal le 19 mars 2013, fait état d'un total maximal de 3 220 000 € HT, conforme au coût d'objectif initial actualisé.

Rappelons que ces travaux comprennent la démolition de l'ex-gare d'arrivée du téléphérique et une première tranche des aménagements paysagers à hauteur d'environ 300 000 € HT. Les travaux vont donc enfin commencer!

### Comment est financé l'aménagement du site sommital de la Croix?

Comme prévu et annoncé dès décembre 2010, le financement de l'aménagement du site de la Croix comporte les ressources suivantes :

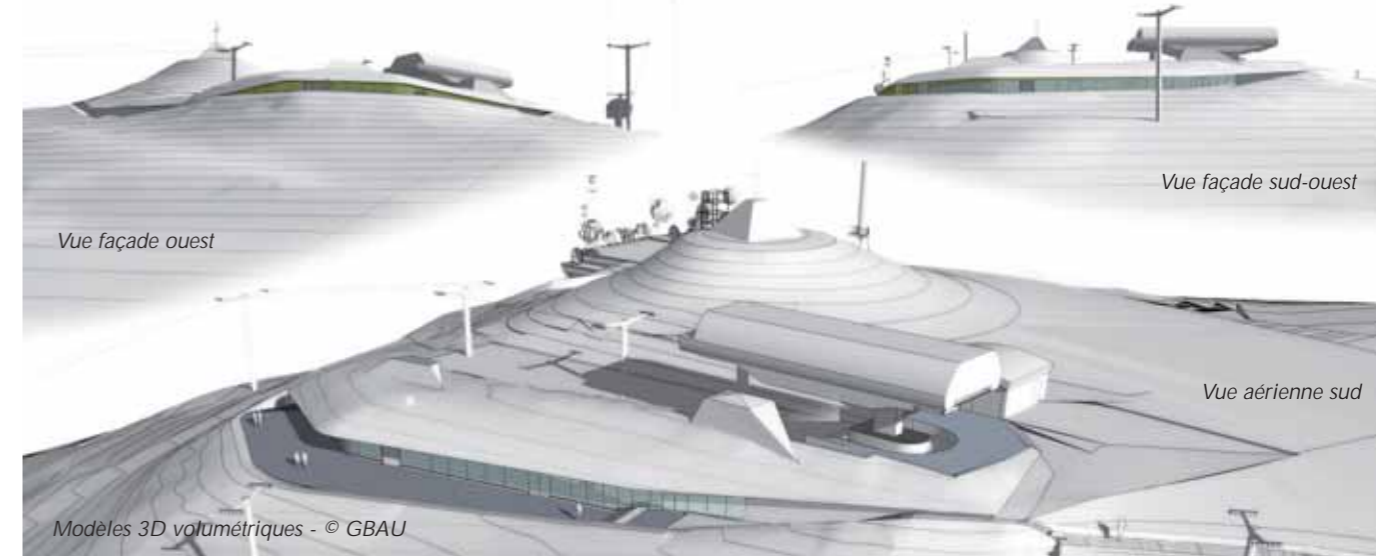
- **subventions** obtenues auprès du Conseil Général, de la Communauté de communes et des réserves parlementaires, qui ont salué la pertinence du projet : 740 000 € ;
- **le produit bénéficiaire de la vente des terrains du lotissement des Roches Vertes** qui a bien débutée avec 2 ventes en 2012 et trois compromis signés en ce début d'année. Ces ventes devraient créer à court terme une recette de plus d'1 million € ;

- **le recours à deux types d'emprunts** : l'un à long terme sur 15 ans à hauteur de 2 millions € et l'autre à court terme sur 3 ans d'1 million € sous forme d'un prêt relais permettant d'attendre les recettes générées par la vente des terrains. Le budget de la commune, grâce à la bonne gestion du mandat peut intégrer les annuités de ces emprunts (180 000 € par an) tout en conservant des marges de manœuvre ;
- **le produit de la location du restaurant** à un exploitant privé.

### Quel sera le coût de fonctionnement du restaurant de la Croix pour la collectivité?

La collectivité a choisi de confier l'exploitation du restaurant à un professionnel. Le conseil municipal a délibéré dans ce sens le 19 mars dernier. Cette procédure de délégation de service public (DSP) prévoit que le gérant versera une redevance annuelle à la commune et assurera les charges de fonctionnement à partir de la saison 2013/2014.

**Cet investissement sera donc productif de revenus et sans charges de fonctionnement pour la commune. ▶**



## Bilan transitoire

A la date du 15 mars, avec une saison 2012-2013 bien avancée, nous pouvons faire un bilan transitoire de cet hiver qui a été généreux en manteau neigeux.

### Indicateurs saison 2012-2013 Semaine 48 à semaine 10

Permanents	22
Saisonniers	103
Chiffre d'affaire (vente titres de transport)	En légère augmentation
Passages total remontées mécaniques (portillons)	4 501 342
Secours	517
Surface damée	11 594 ha
Consommation eau neige de production	43 160 m <sup>3</sup>
Enquêtes satisfaction	182
Suggestions du personnel	7
Chutes neige cumulée	7,94 m
Jours de mauvais temps depuis le 14 décembre	45

### Opérations commerciales 2012-2013

Nom de l'opération	Conditions	Dates de validité
Promo de Noël	moins 25 % les deux jours	1 <sup>er</sup> au 21 décembre 2012
Groupon	1 500 skipass à 15 €	Hors vacances hiver Grenoble
Promo Rechargement Net	moins 35 % rechargement journée et 4 heures	Hors vacances scolaires et week-end
Journée de la femme	Skipass à 1 € femmes	vendredi 8 mars 2013
Week-end de Pâques	Skipass à 1 € enfants	30 mars au 1 <sup>er</sup> avril 2013
PAKOSKI	Gratuité enfants -12 ans	14 au 21 avril 2013

### Communication interne

Depuis le mois d'août 2011, chaque salarié de la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse reçoit, avec sa feuille de salaire, une gazette mensuelle « InfoChamrousse », qui l'informe sur les résultats de l'entreprise, les effectifs, départs à la retraite, accidents du travail, arrêts maladie, actions de formation, investissements, marchés en cours, DP/CE, CHSCT, Qualité, la vie des services... ainsi qu'un espace salariés réservé aux annonces diverses et variées.

D'autre part, depuis novembre 2011, un site extranet est à disposition des salariés qui peuvent retrouver tous les InfoChamrousse, compte rendu des réunions DP/CE, CHSCT, règlement intérieur, notes de services... ▶



### Impacts des travaux pour l'aménagement du site sommital de la Croix sur le fonctionnement des remontées mécaniques

Le Conseil d'Administration de la Régie du 20 mars a validé l'organisation qui sera mise en place cet été.

#### Conditions d'ouverture du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre

- La Télécabine de la Croix fonctionnera uniquement les samedis et dimanches
- Le TSD 6 places de Bachat-Bouloud sera ouvert tous les jours

Pour ces 2 remontées :

- ouverture de 9h 15 à 17h
- vente des forfaits en caisse de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. ▶

# saison d'hiver

## Bilan provisoire

Un très bon enneigement dès l'ouverture, des vacances de Noël excellentes, une clientèle en séjour en hausse, la saison d'hiver 2012/13 devrait s'inscrire comme l'une des meilleures saisons de ces dernières années.

Même si elle n'est pas encore terminée, la saison devrait donc être un bon millésime.

L'enneigement exceptionnel cette année (plus de 8m de neige en cumulé depuis novembre contre 3m en 2010-2012) a fortement contribué au bon remplissage de la station, notamment durant les vacances de Noël.

La première semaine a connu un taux de remplissage record avec plus de 90% des lits occupés (65% en moyenne ces dernières années).

Les jours de grand beau temps (8 durant les vacances de Noël contre seulement 3 la saison dernière) ont également incité la clientèle de proximité à monter davantage dans la station. A contrario, le mois de janvier a été plus difficile avec très peu de jours de beau temps, notamment les week-ends.

Les vacances d'hiver se sont encore un peu décalées sur mars mais le remplissage reste stable malgré une baisse des réservations sur la dernière semaine (zone C), phénomène global sur les stations françaises.

Notons une augmentation de la clientèle étrangère (Allemagne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne) durant les mois de janvier et février ainsi qu'une hausse de la clientèle britannique et belge.

La clientèle de proximité à la journée est également en progression mais dans des proportions moindres, compte tenu du faible nombre de week-ends ensoleillés et du bon enneigement dans toutes les stations de proximité.

Au niveau des pratiques, le ski alpin reste bien entendu l'attractivité majeure sur la station mais notons cette année encore, une belle progression de la pratique du ski nordique. Le plateau de l'Arselle accueille de plus en plus d'adeptes qui découvrent le ski de fond et la ballade en raquettes.

Le bilan définitif de cette saison sera effectué lors de la traditionnelle réunion des acteurs économiques qui aura lieu le jeudi 18 avril à 18h. ▶



## Les portes des sommets

Les dernières projections du festival (entrées gratuites)

### Lundi 8 avril au cinéma: Hommage à Patrick Edlinger

Séance de dédicaces du livre « Patrick Edlinger » (éditions Guérin, 2013) par Jean-Michel Asselin à 17h30 à l'ESF suivie de la projection du film « Opéra vertical, la vie au bout des doigts » en présence de Jean-Michel Asselin, journaliste, écrivain, alpiniste.

### Samedi 20 avril 2013 à 18h30

Salle de l'Office du Tourisme Recoin, Chamrousse 1650  
Un chamroussien, Julien Goy et son compagnon de "cordée" Jérôme Poizat, nous feront partager leur ascension du Kilimandjaro et autres aventures en montagne, puis vous proposeront l'une de leurs spécialités: l'aligot-saucisses (moyennant une participation) autour du verre de l'amitié.

## PackOski

La station propose lors de la dernière semaine d'ouverture de la saison, une opération promotionnelle forte: la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans sur un ensemble de prestations: ski alpin, location de matériel, cours ESF, activités, hébergement, restauration...

Cette opération, à l'initiative des acteurs économiques de Chamrousse, a pour objectif de dynamiser la fin de saison devenue difficile, notamment avec le décalage des vacances de Pâques sur fin avril et la forte diversité de destinations touristiques à cette période.

Plus d'informations sur [www.chamrousse.com](http://www.chamrousse.com) ou dans les offices de tourisme.



# LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

*les temps forts à ne pas manquer...*

Dimanche 7 juillet	Fête de la transhumance
Samedi 13 juillet	1 <sup>er</sup> "Trail et randonnée" des lacs de Chamrousse
Du samedi 3 au lundi 5 août	4 <sup>ème</sup> Festival "Chamrousse en Piste"
Samedi 10 et dimanche 11 août	59 <sup>ème</sup> Fête du Bois
Samedi 17 et dimanche 18 août	Championnat de France de Drift (5 <sup>e</sup> round)
Samedi 24 et dimanche 25 août	38 <sup>ème</sup> Course de Côte de Chamrousse

